



## Compte-rendu du Conseil d'administration du 14 décembre 2021

**Participants :** Gaëlle Bouché, Gwendoline Charpentier, Elisabeth Girodengo, Julie Marquet, Evelyne Prigent, Patrick Berthet, Jean-Paul Bouché, Bernard Clavaud, Thomas Rainasse.

### 1. Point financier :

Le compte de l'association est débiteur d'environ 500€. Nous n'avons pas d'autorisation de découvert mais le directeur de l'agence avait été informé et avait donné son accord, compte tenu de la rentrée prochaine des fonds Leader. Les frais prélevés nous ont donc été remboursés.

Notre contact à l'ASP a confirmé vendredi 10 décembre que le paiement était bien dans le lot des paiements de décembre, mais il n'est pas encore sur le compte au moment de la réunion.

Après la rentrée des 15000€ de la subvention Leader 2018, le paiement des 2 dernières factures de 2021 (50% du contrat de Babylon et la facture de Géobis, 2 bouteilles gaz et carburant), les remboursements aux 3 personnes qui ont avancé des fonds en 2018 et 2020 pour permettre à l'association d'éviter une cessation de paiement, le solde du compte devrait se situer un peu en-dessous de 2000€. C'est peu mais nettement mieux que beaucoup d'années par le passé.

Jean-Paul présente la proposition de Philippe Bouvier (nouveau résident de la commune, avec sa compagne Céline, qui a participé à la fête de la musique 2021 et au festival). Ils sont très enthousiastes sur notre festival. Ils habitent et travaillent à Paris (lui, prof de finance solidaire dans une école de commerce et elle, architecte d'intérieur), donc St Martin est une résidence secondaire. Philippe propose de mettre en œuvre une opération crowdfunding. Il a l'habitude de réaliser ce genre d'opération et dispose d'une équipe au sein d'une association qui a le savoir-faire, la prestation est probablement payante. Le changement de site pourrait constituer une opportunité pour lancer une telle opération. Les membres du CA sont d'accord pour explorer le sujet, notamment en connaître le coût et les modalités : durée, montant envisagé et contreparties à proposer.

Jean-Paul reprend contact avec Philippe Bouvier pendant les fêtes.

### 2. Point sur les échanges avec Saint Léonard de Noblat:

Deux réunions ont déjà eu lieu avec les équipes de Saint Léonard (élus et salariés) : la première le 17 novembre pour rencontrer la plupart des personnes avec lesquelles nous serons en contact :

- Estelle DELMOND ; adjointe en charge des associations - conseillère communautaire - Vice Présidente du Pays Monts et Barrages
- Monique BLONDEL : adjointe en charge des commerces et des animations - conseillère communautaire
- Alexandre MAZIN: Adjoint à la culture et au numérique - conseiller communautaire
- Alain GABEAU : conseiller municipal délégué commerces et savoir-faire
- Jérôme CHASTANG : Directeur des Services techniques de la ville
- Marie RAMBERT : chargée de communication ville et communauté de communes
- Chloé VALET : Directrice de l'office de tourisme de Noblat
- Anouck VALLET : cheffe de projet attractivité du territoire
- Claudine RUBY : secrétariat services techniques
- DELMOND Bertrand : Directeur régie municipale électrique (branchements/coffrets) électriques

la seconde, le 7 décembre pour examiner la question du choix du site

la troisième le 17 décembre pour rencontrer certaines associations (Musik Art de Noblat, Association des commerçants AVEC, Fêtes et médiévales de Noblat) avec lesquelles nous devrions avoir des contacts.

Lors de la réunion du 7/12 nous avons présenté nos besoins pour les sites et nous avons fait des visites sur certains d'entre eux. En résumé, le site n°1 sur les bords de Vienne est éliminé en raison des nombreuses contraintes, le site près des stades et gymnase est éliminé également car l'aménagement est assez contraignant et des problèmes de voisinage potentiellement importants pourraient se poser dans une zone résidentielle (immeubles et maisons tout autour du site), le site de la place de la Libération pour lequel les élus nous font visiter 2 terrains privés pouvant accueillir parking et camping reste une possibilité. Un nouveau site sur les bords de Vienne est proposé par les élus à côté du camping municipal et de la salle Beaufort.

Le site près de la salle Beaufort présente 2 défaut majeurs : on n'est pratiquement plus à St Léonard (+3.5km du centre) et l'étroitesse du site comme sa surface posent de vrais problèmes d'aménagement. C'est donc le site de la place de la Libération qui constitue le meilleur compromis, son principal défaut étant l'absence de toute infrastructure permanente, notamment pour le local « production » de festival. Diverses hypothèses sont émises pour palier ce problème : la solution Algeco semble trop chère, celle d'un chalet (type chalet de Noël de Limoges), d'une caravane sont à examiner. La question des douches artistes et campeurs sera à voir également, ainsi que celle des évacuations d'eau pour tout le nettoyage qui est à faire pour le bar et la restauration. La recherche d'un accès internet fixe est aussi nécessaire pour tous les équipements qui le nécessitent : billetterie, cashless, terminaux de paiement... Les solutions de partage de connexion sur portable(s) paraissent fragiles. On peut rencontrer la personne qui s'occupe de la boutique informatique à St Léonard qui pourra peut-être nous aider.

### **3. Demandes de subventions 2022 :**

Pour maintenir une actualité significative en Creuse en 2022, et en plus de la fête de la musique, il est proposé d'organiser un concert du même type que celui de 2019 à Sardent avec « Mes souliers sont rouges ». Jean-Paul propose de présenter une demande sur la base d'un budget total de 10000€ dont 3000€ à la Comcom et 2000€ au Conseil départemental. La demande doit être faite le 15 décembre au plus tard. Les membres du CA valident cette proposition. Si notre demande recevait une réponse négative, le concert ne serait bien sûr pas organisé. La date envisagée pour ce concert serait le samedi 15 octobre 2022 à Sardent (ou à Confluences).

Pour les autres demandes de subventions, les dates sont plus lointaines, en janvier et février, voire mars.

Nous ferons donc des demandes à la commune de St Léonard, au département de la Haute-Vienne, à la région Nouvelle-Aquitaine pour le festival et au département de la Creuse pour le concert évoqué ci-dessus.

### **4. Edition 2022 , technique et artistique:**

Jean-Paul a pris contact avec Blackline pour les informer que nous faisons une édition en 2022 et lui donner nos dates.

Pour la partie artistique, quelques contacts ont été pris. Jean-Paul évoque l'hypothèse d'une soirée le vendredi 29 juillet avec uniquement des groupes/artistes féminines (par exemple avec les groupe Madam, Ladies Ballbreakers, envisagées en 2021, et une tête d'affiche à trouver. Suzane pas dispo et annoncée à Urban, Hoshi disponible le 29 ou 30 mais inaccessible en budget

Les contacts pris pour le samedi 30 sont pour le moment un peu décevants : Gauvain Sers a fait le Zenith de Limoges en décembre, sera à La Souterraine en mars et à Bénévent le 16 juillet, donc il faut oublier.

Hervé qui aurait pu constituer une bonne piste, probablement accessible financièrement, ne tourne pas en 2022. Mouss et Hakim ont déjà une option (nous sommes en 2<sup>ème</sup> rang). D'autres pistes sont envisagées lors de la réunion :

Mes Souliers, Les Ogres, Pomme, Luz and the Yakuza, De Pretto, Zaz, Jahneration, Laura Cox, Trust, Fred Chapelier, Pat O'May, Stupeflip, Ultra Vomit, Le Trottoir d'en face.

Jean-Paul prendra contact avec les tourneurs. Il rappelle qu'il est préférable d'éviter des contacts en parallèle qui risquent de semer le trouble pour les tourneurs, sauf si on s'est mis d'accord avant.

## **5. Divers :**

Jean-Paul soumet une proposition de mail à envoyer aux adhérents (88 mails), et qui pourrait être déclinées pour les bénévoles (182 mails) et les spectateurs (448 mails). La rédaction apparaît trop « lourde », une version plus light est à faire.

## **6. Fixation de la date du prochain CA :**

**Prochaine réunion du CA le  
17 janvier à 18 h 30 par Skype  
(ou à Limoges)**